

Session de janvier 2008 : budget primitif 2008

Le budget du Conseil général de l'Aube en 2008 : **faire mieux, avec les mêmes moyens**

Réuni en séance plénière les 21 et 22 janvier 2008, le Conseil général de l'Aube a voté son budget 2008. Celui-ci repose sur :

- **la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement**
- **le maintien, au même taux, des impôts des ménages pour la 6e année consécutive**
- **la poursuite d'un programme élevé d'investissement**
achèvement et mise en service de grands aménagements :
 - Parc logistique de l'Aube,
 - rocade sud-est de Troyes,lancement de nouveaux grands chantiers
 - rénovation lourde de 5 collèges,
 - extension du Centre sportif de l'Aube
 - pôle hébergement / restauration de groupes à la maison des Lacs (Mesnil-Saint-Père)
 - soutien aux projets d'hébergement touristique autour des lacs
- **le maintien des crédits affectés aux programmes déjà existants**

SOMMAIRE

- acte 2 de la décentralisation : le Conseil général a su négocier le virage,
- investissement : le niveau reste élevé,
- maintenir les taux de la fiscalité locale afin de préserver le pouvoir d'achat,
- les priorités du Conseil général pour 2008,
- séduire investisseurs et visiteurs,
- une bonne qualité de vie pour fixer la population,
- le Conseil général, collectivité solidaire.

2007 / 2008 : le Conseil général a su négocier le virage de l'acte 2 de la décentralisation

Le budget primitif 2008 du Conseil général de l'Aube s'élève à **321,7 millions d'euros (M€)** : 95,55 M€ d'**investissement (30 %)** et 226,10 M€ de **fonctionnement (70 %)**.

Le budget est **globalement en hausse de 1,2 %, par rapport au budget 2007**, du fait de l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 8 %). Si l'on ne tient pas compte des missions nouvelles mises en œuvre en 2007 (1) ni de l'incidence de l'acte II de la décentralisation (2), les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 3 %. **Les récents transferts de compétence n'engendrent donc pas actuellement de dégradation de la situation financière du Conseil général de l'Aube.**

(1) prestation de compensation du handicap (PCH), maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

(2) Prise en charge des routes nationales d'intérêt local (Rnil), transfert de personnels de l'Équipement (DDE) et de personnels techniciens, ouvriers et de service des collèges (TOS).

Fonctionnement : 2 postes en hausse significative

- Frais de séjour et d'hébergement : + 8,5 %

Cette hausse couvre des moyens accrus en faveur de l'accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, de l'hébergement des personnes âgées et handicapées, ainsi que le financement des nouvelles places d'hébergement pour personnes âgées créées en 2007.

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : + 11 %

Le dispositif poursuit sa montée en puissance.

Il est intéressant de noter que le poste RMI n'augmente que de 2,5 %. Les moyens dégagés par le Conseil général en faveur de l'insertion des bénéficiaires portent leurs fruits.

Investissement : le niveau reste élevé

En 2008, et pour la 6^e année consécutive, le Conseil général devrait consacrer encore un tiers de son budget à des investissements : équipements structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire.

Le fait que certains grands chantiers soient en voie d'achèvement ou de mise en service (Parc logistique de l'Aube, rocade sud-est de Troyes, etc.) explique que les dépenses d'investissement enregistrent une diminution de 10 %, par rapport à 2007.

L'investissement représente 30 % du budget du Conseil général, soit 95,55 M€:

- **72 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux) dont 5 M€ pour l'aménagement des parcs d'activités économiques départementaux,

- **20 % en subventions et fonds de concours versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales :**

adduction d'eau, assainissement, électricité, constructions scolaires, restauration du patrimoine historique, équipements sportifs et socio-éducatifs...

Fiscalité directe locale : taux « ménages » au même niveau pour la 6^e année consécutive, et TP sans évolution par rapport à 2007

Grâce à une situation financière maîtrisée, le Conseil général de l'Aube est en mesure, cette année encore, de maintenir les taux de la fiscalité locale afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Le bon niveau de l'autofinancement (+ 6 %) devrait permettre au Conseil général de l'Aube de **recourir à l'emprunt de façon moindre qu'en 2007**, pour financer ses investissements. Le contingent d'emprunts inscrit au budget 2008 est ainsi en baisse de 25 % par rapport à 2007.

Fiscalité directe : taux 2008 = taux 2003 (à l'exception de la TP*)

	Taux 2003	Progression	Taux 2008
Taxe d'habitation	9,07 %	=	9,07 %
Foncier bâti	13,01 %	=	13,01 %
Foncier non bâti	15,43 %	=	15,43 %
Taxe professionnelle		=	7,39 %*

(*) Taxe professionnelle : le taux 2008 est égal au taux 2007.

Produit fiscal attendu en 2008

	Bases 2008 (= bases 2007 actualisées)	Taux 2008	Produits (en €)
Taxe d'habitation	249 480 780	9,07 %	22 627 907
Foncier bâti	241 405 440	13,01 %	31 406 848
Foncier non bâti	1 125 060	15,43 %	173 597
Taxe professionnelle	581 981 400	7,39 %	41 862 819
TOTAL des 4 taxes			96 071 171
<i>arrondi</i>			96 000 000
Allocations compensatrices de l'Etat			7 631 000
TOTAL produit fiscal			103 631 000

Les priorités du Conseil général pour 2008 :

- investir pour renforcer l'attractivité du département et améliorer la qualité de vie de tous,
- affirmer son rôle de collectivité solidaire,
- garder des finances saines
par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement,
afin de préserver :
 - sa capacité d'action pour saisir les opportunités qu'offrent le contrat de projets et les fonds européens 2007 / 2013,
 - le pouvoir d'achat des ménages par le maintien au même niveau des taux de la fiscalité.

Séduire investisseurs et visiteurs avec un territoire toujours plus attractif

Parmi les actions les plus significatives...

Parcs d'activités économiques départementaux : premiers retours sur investissement

- 5 M€ de crédits inscrits pour poursuivre les aménagements.
- Achèvement en 2008 de la 1^{re} tranche d'aménagements du Parc logistique de l'Aube (dont l'embranchement fer).
- Locations ou cessions immobilières, recettes fiscales... les parcs d'activités et bâtiments industriels dans lesquels le Conseil général a massivement investi accueillent des activités nouvelles et commencent donc à contribuer positivement au budget de la collectivité. C'est déjà le cas des bâtiments industriels de Torvilliers, Crancey, Chavanges et de l'hôtel de bureaux de la Technopole.

Rocade sud-est de Troyes : ouverture cet été

10,7 M€ sont inscrits au budget afin d'achever l'aménagement de ce tronçon qui bouclera le contournement de l'agglomération troyenne (Bréviandes / St-Parres-aux-Tertres).

Doublement de la rocade nord de Troyes* : l'environnement pris en compte

(*) 3,2 km entre Barberey-St-Sulpice et Lavau

Engagées en 2007, les études préliminaires pour le doublement de ce tronçon (qui date des années 80) ont fait apparaître la nécessité de réaliser des aménagements environnementaux.

En complément de l'autorisation de programme de 9,1 M€ inscrite en 2007, le Conseil général inscrit au budget 2008 une autorisation de 4,6 M€

Des études et enquêtes complémentaires vont donc être menées afin de :

- protéger du risque d'inondation le hameau de Fouchy,
- protéger des nuisances sonores des quartiers de Barberey-St-Sulpice et La Chapelle-St-Luc.

Centre sportif de l'Aube : 70 lits supplémentaires

Le Conseil général va lancer les études préliminaires (0,25 M€) à l'extension des bâtiments d'hébergement du Centre sportif de l'Aube. Un 3e bâtiment (900 m² sur 3 étages, soit 70 lits) sera construit pour un coût de 2,8 M€

La capacité d'accueil passera de 120 à 190 lits.

Cette extension est attendue, car la capacité actuelle ne permet plus de satisfaire toutes les demandes, notamment sur la période des petites vacances scolaires.

FREQUENTATION DU CSA : EN CONSTANTE PROGRESSION

En 2007, le Centre sportif de l'Aube accueillait 25 disciplines (contre 12 en 2003). En cinq ans, le nombre des nuitées a augmenté de 70 %, passant de 9 100 à 15 000. Plus de 40 associations locales fréquentent régulièrement le centre (réunions, séminaires, assemblées générales).

Tourisme : des chiffres encourageants

L'année 2008 verra le démarrage de la construction de structures d'hébergement touristique autour des lacs :

- handiclub à Géraudot (convention signée, ouverture prévue en 2010),
- camping Kawan à Mesnil-St-Père (implantation confirmée, ouverture prévue en 2009),
- résidence A plus santé à Vendeuvre/Barse (convention signée, ouverture prévue en 2010).

Le Conseil général apportera son soutien financier à ces projets conduits par des opérateurs privés et associatifs.

Le rapport d'activités 2007 du Comité départemental du tourisme (CDT) prouve la pertinence des efforts de commercialisation et de promotion, ainsi que de modernisation des équipements :

- + 6,4 % des nuitées hôtelières (contre seulement 2,2 % au plan national),
- + 16,9 % des nuitées hôtelières pour la clientèle étrangère,
- 42 groupes venus dans l'Aube par le biais du CDT (19, en 2006), soit 1 300 personnes,
- 3 nouvelles caves labellisées sur la route du Champagne,
- + 30 % de fréquentation du site www.aube-champagne.com

Et un post-test concluant après la campagne de communication télévisuelle menée en mai-juin 2007 :

« Le taux de mémorisation de la campagne est de 19 %. Cette campagne a été particulièrement appréciée par 89 % des personnes l'ayant mémorisée. Pour 70 % d'entre elles, la campagne de communication a donné envie de se rendre dans l'Aube pour un court séjour, pour 14 % de s'y installer » (Ifop, échantillon de 800 pers.).

Et aussi...

- 1 M€ pour la restructuration du parc des expositions de Troyes
- 2,5 M€ pour les premiers travaux d'aménagement du canal de la e-Seine,
- 315 000 € pour le projet culturel autour de Renoir (Essoyes)

Fixer la population par une bonne qualité de vie

Parmi les actions les plus significatives...

Collèges : 9 établissements concernés par une rénovation lourde

Seront en travaux tout au long de 2008 :

- cité scolaire Gaston-Bachelard (Bar/Aube)
demi-pension, liaison lycée-collège, chaufferie bois.
- collège Marie-Curie (Troyes)
bâtiment neuf (salle polyvalente et salles de musique)
- collège Beurnonville (Troyes)
rénovation du collège
- collège Pithou (Troyes)
demi-pension, pôle administratif, salle polyvalente, salles de classe
- collège Charles-Delaunay (Lusigny-sur-Barse)
rénovation d'un bâtiment destiné à accueillir des salles de classe

Seront en cours d'études et de programmation tout au long de 2008 :

- collège Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine)
- collège Jean-Jaurès (Nogent-sur-Seine)
- collège Paul-Langevin (Sainte-Savine)
- collège des Roises (Piney).

Salles informatiques interactives : 17 collèges équipés en 7 ans

En 2008, le Conseil général prévoit d'équiper 4 nouveaux établissements :
collèges de St-André-les-Vergers, Brienne-le-Château, Vendevre-sur-Barse et Aix-en-othé.

Se cultiver aux Archives départementales

En 2008, le Conseil général soutiendra les actions menées par son service des Archives départementales afin de rendre le patrimoine écrit plus accessible à tous les publics :

- animations culturelles et pédagogiques :
notamment une grande exposition d'été autour du vitrail à l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes, des ateliers pédagogiques décentralisés,
- collecte et préservation de la mémoire :
notamment de la bonneterie, de Clairvaux et de la vigne,
- élargissement du contenu accessible sur Internet :
jeu *Le mystère de la Cordelière*, état civil de de Troyes ainsi que le plan Coluel de la ville, recensements, etc.

- publication de *l'Armorial historique et monumental de l'Aube* : 2e volume d'une collection française, ce sera l'aboutissement du recensement du patrimoine héraldique (armoiries) entrepris depuis 2005.

Mieux accompagner les associations sportives et culturelles

Le Conseil général prévoit d'allouer 1,6 M€ de subventions aux associations sportives, culturelles et de loisirs.

Et comme il le fait tous les 2 à 3 ans, il revalorise (de + 3,5 % à + 7 %) les taux et valeurs de points utilisés pour le calcul de ses aides financières.

Le Conseil général, collectivité solidaire par excellence

Parmi les actions les plus significatives...

Familles : alléger les charges

Cantine scolaire, apprentissage de la natation à l'école, séjour en classe de découverte... comme c'est le cas tous les 2 à 3 ans, le Conseil général révisé à la hausse ses aides forfaitaires (de + 4,8 % à + 7,7 %).

Le Conseil général relève également de + 8,33 % le plafond du quotient familial entrant en ligne de compte pour l'octroi des bourses départementales. Il se propose d'harmoniser ce plafond avec celui utilisé pour l'octroi des primes d'apprentissage. Il revalorise également le montant de ces primes (jusqu'à + 17,6 %).

Communes et groupements de communes : pas de liste d'attente !

Plus de 16 M€ de crédits sont inscrits pour accompagner les communes et leurs groupements dans leurs efforts d'équipement. Tous les projets présentés sont pris en compte.

Sécurité des biens et des personnes : le Conseil général solidaire du Sdis

Pour 2008, la contribution du Conseil général au budget du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) augmente de 8,17 % (soit 4,4 M€).

La contribution des communes ne pouvant augmenter, chaque année, que de l'indice des prix à la consommation (+ 1,9 % en 2008), le Conseil général est la seule collectivité à pouvoir faire face aux évolutions de charges du Sdis : régime indemnitaire, création de postes, etc. 290 000 € sont également inscrits pour une rénovation lourde de la caserne d'Estissac et du centre de secours de Troyes.

Personnes handicapées : des locaux pour la MDPH d'ici la fin 2008

Le CIO (centre d'information et d'orientation) s'appretant à libérer le bâtiment sis à la cité des Vassaulles, le Conseil général va pouvoir lancer les travaux de réaménagement de ces locaux destinés à abriter la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Coût : 1 M€ L'ouverture de ce nouveau site est prévue avant la fin de l'année 2008.

Insertion / RMI : des résultats meilleurs dans l'Aube qu'au plan national

Pour 2008, le Conseil général a inscrit 31,6 M€ au titre de l'insertion, dont : 80 % pour les allocations RMI et 13 % pour les actions d'insertion.

L'adoption du programme départemental d'insertion 2008 est l'occasion de mettre en lumière quelques avancées positives pour l'Aube :

- baisse de 7% du nombre de demandeurs d'emploi (- 6,7 % en France), notamment au profit des chômeurs de longue durée,

- + 10,8 % d'offres d'emploi (+ 6,2 % en France),
- 1 337 bénéficiaires du RMI sont sortis du dispositif en 2007 parce qu'ils avaient retrouvé un emploi.

LES CHIFFRES DU RMI (AU 30/09/07)

4 903 allocataires payés par la CAF

10 170 personnes couvertes par le dispositif

5 898 personnes titulaires d'un contrat d'insertion, soit un taux de contractualisation de 86 % pour l'Aube.